

NATIVE WOMEN'S
ASSOCIATION OF CANADA

L'ASSOCIATION DES FEMMES
AUTOCHTONES DU CANADA



Fiche d'information :

Femmes et filles autochtones disparues et assassinées en Colombie-Britannique

Depuis des années, les communautés attirent l'attention sur le nombre élevé de femmes et de filles autochtones disparues et assassinées au Canada. En date du 31 mars 2010, l'Association des femmes autochtones du Canada (AFAC) avait recueilli de l'information sur 582 cas à l'échelle du pays. L'AFAC a travaillé sans relâche pour étudier chaque cas, mais nous croyons pourtant qu'il y en a encore beaucoup plus à documenter. Fondée sur les données de cinq ans de recherche quantitative tirées de la base de données de Sœurs par l'esprit de l'AFAC, cette fiche d'information présente un examen de la situation en Colombie-Britannique par rapport au contexte national.

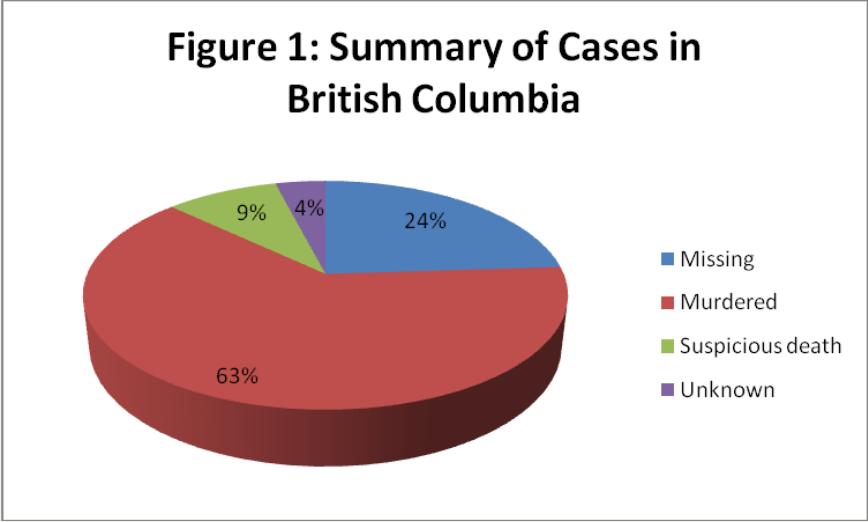
La Colombie-Britannique a le nombre de cas le plus élevé au Canada

L'AFAC a recueilli de l'information sur environ 160 cas de femmes et de filles disparues ou assassinées en Colombie-Britannique. C'est presque le tiers (27 %) de tous les cas de la base de données de l'AFAC. Jusqu'ici, le nombre de cas est considérablement plus élevé en Colombie-Britannique que dans toute autre province ou territoire au Canada (l'Alberta suit avec 93 cas, ce qui représente 16 % des cas de la base de données de l'AFAC).

Un plus grand nombre de cas de mort suspecte

Sur les 160 cas de la base de données de l'AFAC en Colombie-Britannique, 63 % sont des cas de meurtre et 24 % des cas de disparition de femmes et de filles. C'est à peu près l'équivalent de la moyenne nationale; à l'échelle du Canada, 20 % sont des cas de disparition de femmes et de filles et 67 %, des cas de meurtre.

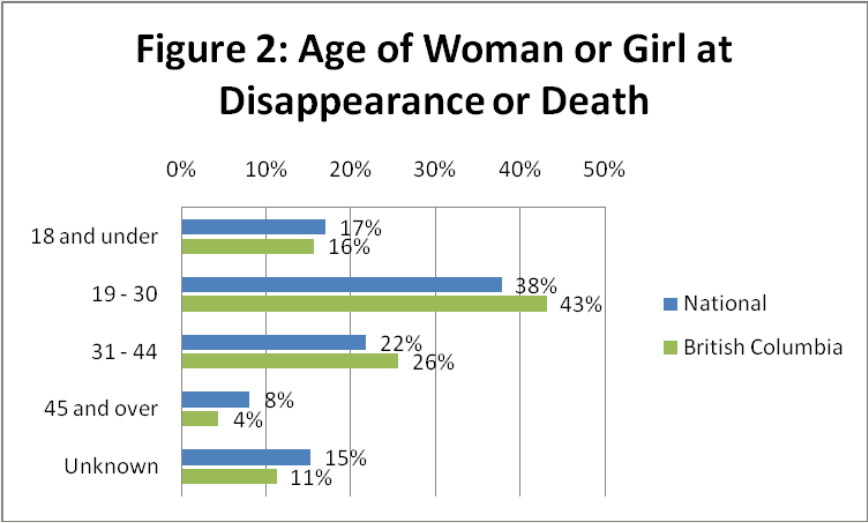
La Colombie-Britannique a le pourcentage le plus élevé de cas de mort suspecte au Canada – des cas que la police a déclaré de mort naturelle ou accidentelle, mais que les membres de la famille ou de la communauté considèrent suspecte. Neuf pour cent des cas en Colombie-Britannique font partie de la catégorie des morts suspects, pour 4 % à l'échelle nationale. Voir la figure 1.



Source : Calculs de l'AFAC d'après les données de la base de données Sœurs par l'esprit 2010 de l'AFAC.

Dans la majorité des cas, il s'agit de jeunes femmes

Comme pour la situation au niveau national, il s'agit dans la plupart des cas en Colombie-Britannique de jeunes filles et de jeunes femmes de moins de 31 ans, surtout des femmes de 19 et 30 ans. Par contre, les cas de femmes de 45 ans et plus sont peu nombreux.



Source : Calculs de l'AFAC d'après les données de la base de données Sœurs par l'esprit 2010 de l'AFAC.

On observe d'autres différences en ce qui concerne les cas de femmes et de filles disparues par rapport aux cas de meurtre. Par exemple, les cas de femmes de 45 ans et plus représentent 2 % des cas de meurtre, pour 9 % à l'échelle nationale. On constate aussi qu'il y a moins de cas de disparition de jeunes filles de 18 ans et moins et plus de cas de femmes de 19 à 30 ans. Voir la figure 3.

Figure 3 : Cas de disparition et de meurtre par l'âge

Âge	Disparues		Assassinées	
	Au pays	En Colombie-Britannique	Au pays	En Colombie-Britannique
18 ans et moins	24 %	18 %	17 %	17 %
De 19 à 30 ans	36 %	44 %	44 %	47 %
De 31 à 44 ans	21 %	23 %	24 %	27 %
45 ans et plus	10 %	8 %	9 %	2 %
Âge inconnu	10 %	8 %	7 %	7 %
Total	100 %	100 %	100 %	100 %

Source : Calculs de l'AFAC d'après les données de la base de données Sœurs par l'esprit 2010 de l'AFAC.

Répercussions intergénérationnelles de la disparition et du meurtre de femmes autochtones : beaucoup sont mères

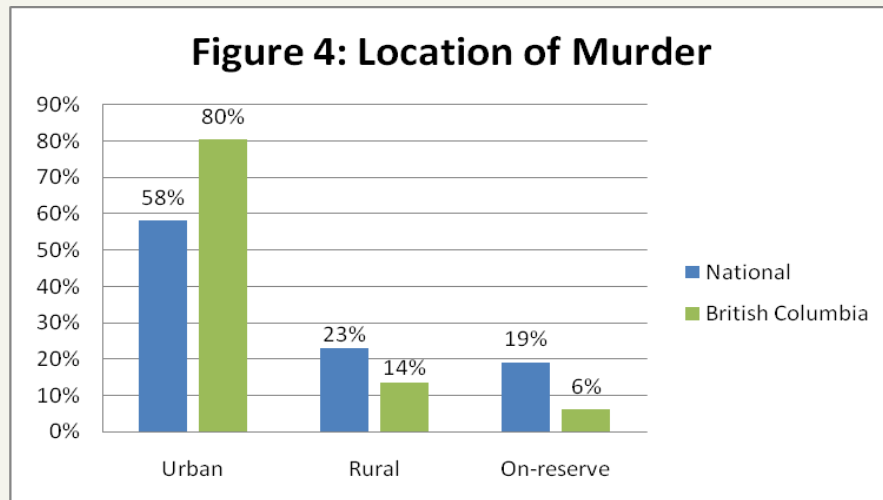
De l'information sur la maternité et le nombre d'enfants est connue dans 49 cas en Colombie-Britannique. De ce nombre, la vaste majorité (88 %) étaient mères.

Le nombre de femmes qui étaient mères est éloquent en ce qui concerne les répercussions intergénérationnelles de ce problème. Il y a une responsabilité collective envers les enfants des femmes autochtones disparues ou assassinées, pour qu'ils maintiennent des liens avec leurs communautés et reçoivent les soutiens nécessaires à la guérison. Il y a aussi des besoins criants en ce qui concerne les membres des familles et des communautés qui prennent en charge les soins aux enfants que ces femmes ont laissés derrière elles. Il est peut-être encore plus important de considérer que les soutiens et les ressources pour les mères font partie intégrante de toute stratégie de prévention de la violence.

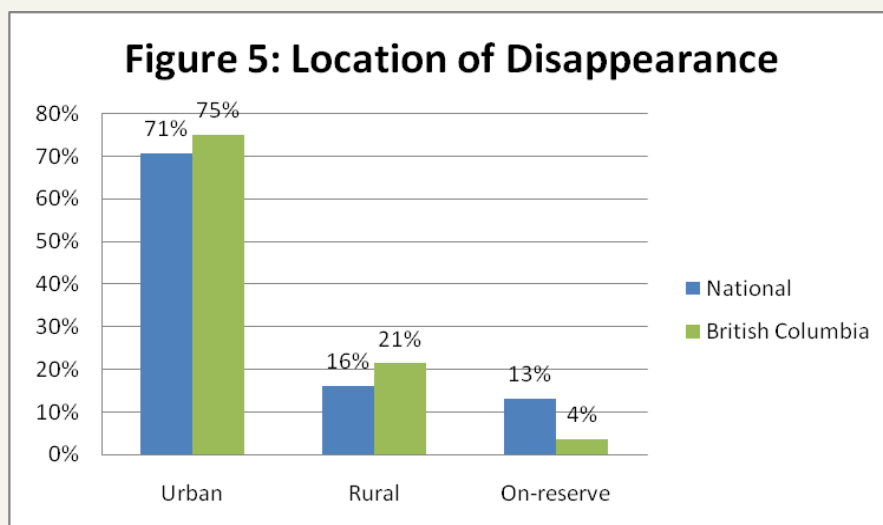
Plus de cas en milieu urbain, moins dans les communautés des Premières Nations

Comme pour la moyenne nationale, la plupart des cas documentés en Colombie-Britannique sont survenus en milieu urbain, particulièrement à Vancouver. Il y a aussi des cas dans la région de Prince George. En Colombie-Britannique, 80 % des meurtres ont eu lieu en milieu urbain, pour 58 % pour l'ensemble du pays. Six pour cent (6 %) seulement des meurtres de femmes et de filles ont eu lieu dans des réserves, pour 19 % à l'échelle nationale.

Par comparaison au reste du Canada, il y a beaucoup moins de cas de disparition de femmes et de filles autochtones dans les communautés des Premières Nations. Cependant, on constate un pourcentage plus élevé de cas dans les régions rurales. Nous savons que beaucoup de ces femmes et de ces filles sont disparues le long de la Route des larmes (la Route 16) et dans d'autres régions rurales du Nord de la Colombie-Britannique.



D'après les cas de la base de données de Sœurs par l'esprit pour lesquels cette information est connue.
 Source : Calculs de l'AFAC d'après les données de la base de données Sœurs par l'esprit 2010 de l'AFAC.



D'après les cas de la base de données de Sœurs par l'esprit pour lesquels cette information est connue.
 Source : Calculs de l'AFAC d'après les données de la base de données Sœurs par l'esprit 2010 de l'AFAC.

Moins de femmes et de filles sont mortes dans une résidence

L'AFAC s'efforce de déterminer l'endroit exact où a eu lieu le meurtre ou la mort suspecte. Cette information nous permet de tenir compte des questions liées aux « lieux sécuritaires ». Le pourcentage de femmes et de filles tuées à l'extérieur ou dans un lieu public est plus élevé en Colombie-Britannique (49 % pour 41 % à l'échelle nationale). Un peu plus de la moitié des femmes et des filles sont mortes dans une résidence, pour près de 60 % dans l'ensemble du pays.

Figure 6 : Endroit où a eu lieu le meurtre ou la mort suspecte dans les cas de la base de données de Sœurs par l'esprit, 2010

	Au pays	En Colombie-Britannique
Résidence	59,4 %	50,8 %
Lieu public	6,8 %	8,5 %
Véhicule (y compris les transports en commun)	0,4 %	1,7 %
Rue, chemin, route	13,7 %	16,9 %
Aire ouverte	14,5 %	15,3 %
Autre	5,1 %	6,8 %
Total des endroits connus	100,0 %	100,0 %
D'après les cas de la base de données de Sœurs par l'esprit pour lesquels cette information est connue.		
Source : Calculs de l'AFAC d'après les données de la base de données Sœurs par l'esprit 2010 de l'AFAC.		

Près de la moitié des cas de meurtre ne sont pas résolus

La Colombie-Britannique a un des taux de cas non résolus les plus élevés au Canada. Quarante-neuf pour cent (49 %) des cas de meurtre en Colombie-Britannique de la base de données de l'AFAC ne sont pas résolus, pour 39 % dans l'ensemble du pays (voir la figure 6).

Figure 6 : Taux de classement, base de données de Sœurs par l'esprit, 2010

	Au pays	En Colombie-Britannique
Par suite d'accusations	53,2 %	47,0 %
Par suite de suicide	3,3 %	0,0 %
Pour d'autres raisons	0,3 %	0,0 %
Non classés	39,4 %	49,0 %
On ne sait pas	3,8 %	4,0 %
Total	100,0 %	100,0 %
Source : Calculs de l'AFAC d'après les données de la base de données Sœurs par l'esprit 2010 de l'AFAC.		

Étrangers ou connaissances impliqués dans près de la moitié des cas

D'après les cas pour lesquels des accusations ont été portées, la recherche de l'AFAC indique un nombre élevé de décès en Colombie-Britannique impliquant un étranger ou une connaissance. Dans l'ensemble, près de la moitié des personnes contre qui des accusations ont été portées étaient des étrangers (13 %) ou des connaissances (36 %), ce qui est très différent de la moyenne nationale; à l'échelle du Canada, les étrangers et les connaissances représentent 33 % des

personnes contre qui des accusations sont portées. Par contre, peu de cas impliquent un partenaire intime ou un membre de la famille – 10 % en Colombie-Britannique, pour 28 % à l'échelle nationale.

L'information sur les accusés peut être utile pour comprendre le nombre de cas non résolus dans la province. En général, il est plus facile de porter des accusations quand le contrevenant est un proche de la victime (plutôt qu'un étranger ou une connaissance). La tendance suggère qu'un plus grand nombre de cas impliquant des étrangers et des connaissances – cas qui peuvent être plus difficiles à résoudre – peuvent contribuer aux taux de classement moindres en Colombie-Britannique.

On demande souvent à l'AFAC quels sont les liens entre les femmes autochtones disparues ou assassinées et la prostitution. Reconnaissant le fait que les femmes qui se livrent à la prostitution sont extrêmement vulnérables et qu'elles sont la cible de niveaux plus élevés de violence, l'AFAC s'est efforcée de mieux comprendre comment cette expérience est liée à la disparition et à la mort de femmes autochtones. Jusqu'ici, toutefois, nous n'avons pu recueillir de l'information que pour un petit nombre de cas. Il faut souligner que la prostitution n'est pas une « cause » de violence, mais beaucoup de femmes s'adonnent à la prostitution dans un contexte d'options limitées et après avoir fait l'expérience de formes multiples de traumatisme et de violence.

Plus de la moitié des cas relèvent de la GRC

En Colombie-Britannique, le maintien de l'ordre est assuré par la Gendarmerie royale du Canada (GRC), des services de police municipaux et des services de police des Premières Nations.

Dans les cas pour lesquels cette information est connue, l'AFAC a constaté que la majorité des cas en Colombie-Britannique relèvent de la GRC (55 %), suivie des services de police municipaux (39 %). Au moins 6 % des cas sont de la compétence de plus d'un détachement ou service de police, ce qui inclut les cas confiés au groupe de travail sur les femmes disparues (service d'opération conjointe).

Pour obtenir plus d'information, lire Ce que leurs histoires nous disent : Résultats de recherche de Sœurs par l'esprit. Nous présentons dans ce rapport des données démographiques et statistiques probantes tirées de la base de données de Sœurs par l'esprit, de l'AFAC, tout en situant la question dans le contexte plus général des causes premières et des possibilités d'avenir. On peut consulter ce rapport sur le site Web de l'AFAC : www.nwac.ca.

Association des femmes autochtones du Canada

Siège social :
Six Nations de la rivière Grand
1721, chemin Chiefswood, B.P. 331
Ohsweken (Ontario) NoA 1Mo

Bureau satellite (adresse de correspondance) :
1, rue Nicholas, 9^e étage
Ottawa (Ontario) K1N 7B7
Téléphone : 613-722-3033
Télécopieur : 613-722-7687
Sans frais : 1-800-461-4043

www.nwac.ca

Pour obtenir plus d'information au sujet de Sœurs par l'esprit,
communiquer avec le bureau satellite de l'AFAC.

[Please note: space between number and % sign]

[Page 2]

Figure 1 : Résumé des cas en Colombie-Britannique

24 %	Disparues
63 %	Assassinées
9 %	Mort suspecte
4 %	Sort inconnu

[Page 2]

Figure 2 : Âge de la femme ou de la fille à sa disparition ou sa mort

Au pays
En Colombie-Britannique

18 ans ou moins	17 %
	16 %
De 19 à 30 ans	38 %
	43 %
De 31 à 44 ans	22 %
	26 %
45 ans ou plus	8 %
	4 %
Âge inconnu	15 %
	11 %

[Page 3]

Figure 4 : Lieu du meurtre

Au pays
En Colombie-Britannique

Milieu urbain	58 % 80 %
Milieu rural	23 % 14 %
Réserves	19 % 6 %

[Page 4]

Figure 5 : Lieu de la disparition

Au pays
En Colombie-Britannique

Milieu urbain	71 % 75 %
Milieu rural	16 % 21 %
Réserves	13 % 4 %